

Date : lundi 19 juillet 2021

Destinataires: Unions 35-38-49-69-75-79-86-90 + les autres destinataires du courriel du 19-07-2021

René Marion

Président de l'union départementale de la Loire

Réponse aux courriers des "unions" 35,38,49,69,75,79,86,90

Chers collègues

Tout d'abord un grand merci à Daniel Guillon* pour cette remise à niveau concernant le bon usage de la messagerie électronique semble-t-il bien nécessaire.

Ensuite, sur la forme : je suis étonné par la vitalité et la réactivité des unions

35,38,49,69,75,79,86,90 qui malgré les contraintes sanitaires et de calendrier ont réussi à réunir leur CA, étudier les documents fédéraux envoyés le 30/06 et trouver un consensus pour une réponse groupée.

Personnellement, malgré un engagement de tous les instants, je n'ai pas eu le loisir ni la possibilité de réunir le CA de l'union de la Loire.

Tout juste le temps et l'énergie pour réussir un renouvellement 2021/2025 retardé et perturbé par le contexte sanitaire (décès, hospitalisation, découragement, démotivation...)

Entretemps, nous avons tant bien que mal répondu aux enquêtes fédérales, assuré la continuité du concours des écoles fleuries, affirmé notre existence dans les différentes instances départementales et aussi réglé nos cotisations au titre de l'année en cours.

Sur le fond :

1- Tout comme vous, collègues des départements pétitionnaires, j'ai regretté la réduction à 1 délégué par union pour le congrès d'Obernai. Aussitôt, je m'en suis ému auprès de notre président national, qui m'a apporté des justifications organisationnelles qui m'ont éclairé.

Pour autant, il ne m'a pas semblé que nous vivions "la violation" de nos statuts quant à la tenue de notre congrès 2021 et ses annexes.

Dans mon département, le congrès 2020 longuement préparé, qui devait se tenir le 4 Avril 2020 a été annulé en raison de la Covid et depuis impossible d'en tenir un. Par chance, aucun des 225 dden de notre union ne m'a envoyé un courrier pour me mettre en demeure de tenir un congrès même en visio, ce qui souvent était une vraie usine à gaz.

2-Votre proposition de solutions consistant à convoquer dans les formes statutaires les congrès 2020 2021 sans proposer de lieu ni de date relève du surréalisme ou simplement de la mauvaise foi. (en effet comment réunir notre CA, débattre d'un tel sujet sans propositions tangibles le 18/07/21.

Enfin, sauf à poursuivre des objectifs bien éloignés du respect scrupuleux de nos statuts, je m'interroge sur vos motivations profondes, de même sur le fait que votre message ne soit signé par aucune personne physique.

Salutations laïques.

* « Bonjour à tous, Pas de "problème d'envois" pour un message identique reçu 5 fois !... Pour un envoi en nombre d'un message électronique, il est préférable d'utiliser le mode "C.C.I." (copie carbone invisible)... Ce qui permet de ne pas divulguer l'ensemble des courriels à tous (surtout quand on mêle les adresses personnelles et celles de l'Union !). Cela évite également le "répondre à tous" qui va avoir pour conséquence d'inonder prochainement nos boîtes de messages de commentaires... Amitiés laïques et agréable été ! Daniel Guillon, président de l'Union de Vendée »